

**Conférence de presse du 5 octobre 2007**  
**Intervention de Jean-Marie CARRIER**  
**Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières**  
**Vice-Président de l'ASBL Partageons nos routes**

---

Bonjour à tous,

Permettez-moi tout d'abord d'excuser le Président de l'ASBL Partageons Nos Routes, Monsieur le Gouverneur Bernard Caprasse, et de vous remercier pour votre présence et pour l'intérêt que vous portez à la sécurité routière.

Dans le cadre du Village Européen de la Sécurité, Partageons Nos Routes a souhaité organiser une conférence intitulée « la sécurité routière en province de Luxembourg : quelles spécificités pour quelles actions à mettre en œuvre ? ».

Un thème fort qui nous fait réfléchir, nous les décideurs politiques de notre verte province car nous sommes, toutes et tous, un jour, interpellés par ce fléau.

Personne ne peut malheureusement dire qu'un accident de la route n'arrive qu'aux autres.

Ces derniers week-ends ont encore démontré tout l'intérêt de notre implication dans le domaine de la sécurité routière et malgré tout, chaque lundi, l'histoire se répète encore et encore : Séverine, 28 ans ; Martin, 19 ans ; Eric, 34 ans ; Anaïs, 18 ans ; Aurélien, 21 ans, ... tous victimes de nos routes.

Ces faits ne sont pas isolés et sont d'ailleurs appuyés par des statistiques de la Direction de Coordination et d'Appui de la Police Fédérale de Neufchâteau.

Si le nombre d'accidents avec blessés graves ou légers dans le Luxembourg belge est en légère baisse, de 2004 à 2006, les accidents mortels, eux, ont augmentés.

De 50 personnes qui ont perdu la vie sur nos routes en 2004, nous sommes passés à 77 en 2005 et à 76 en 2006.

Derrière ces chiffres se trouvent des victimes, des familles meurtries à jamais... des enfants désormais sans parent ou des parents sans enfant...

C'est pour tenter de faire face à ces problèmes de sécurité routière que la Province de Luxembourg a créé en 2005 l'ASBL Partageons Nos Routes qui s'est fixé comme objectif de fédérer les initiatives en matière de sécurité routière qui existent sur notre territoire provincial et de diminuer significativement les accidents de la route avec morts et blessés graves.

Partageons Nos Routes a pour partenaires la Région wallonne, le MET, les mutualités, les parquets, les zones de police, la police fédérale, la police de la route, l'IBSR, les Responsable Young Drivers et j'en passe.

Ensemble, nous menons différentes actions de sensibilisation.

C'est notamment le cas via la voiture tonneau que nous possédons depuis avril 2006, grâce au soutien du Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique.

Celle-ci ne doit pas être considérée comme une attraction mais bien comme un outil de sensibilisation qui permet de simuler un accident de la route dans lequel le véhicule effectue plusieurs tonneaux.

L'objectif de la voiture tonneau est de démontrer qu'en portant la ceinture de sécurité, les risques pour l'équipage du véhicule sont réduits.

Avec les Responsable Young Drivers, nous avons lancé la campagne *.be soft*, pour une attitude responsable chez les jeunes au volant lors du retour des soirées.

Concrètement, lors des soirées, il est proposé aux jeunes conducteurs d'adopter la *.be soft* attitude, c'est à dire une conduite responsable au volant.

Les organisateurs de la soirée sont invités à encourager ces conducteurs en offrant des boissons soft ou en abaissant leur prix de vente.

Partageons Nos Routes s'associe aussi à des initiatives qui se déroulent autour de la sécurité routière et qui sont organisées par des associations en province de Luxembourg comme SOS Week-end, Drive Mut, etc.

Partageons Nos Routes a également choisi de relayer la charte de l'IBSR *Jesuispour.be*. Les conducteurs de la province sont invité à adhérer à cette charte citoyenne et à respecter ainsi quelques principes simples comme le port de la ceinture, le respect des limitations de vitesse ou encore éviter de conduire sous l'influence d'alcool ou de drogues.

C'est dans ce même état d'esprit que Partageons Nos Routes a souhaité être partenaire du village européen de la sécurité routière 2007 organisé par le Service prévention de la zone de police Semois et Lesse à Bertrix.

Le but de la conférence « la sécurité routière en province de Luxembourg : quelles spécificités pour quelles actions à mettre en œuvre ? » que nous proposons maintenant, est de démontrer que l'état de nos routes n'est pas la cause la plus importante des accidents dans notre province, même si parfois cela arrive.

Les conférenciers mettront notamment l'accent sur l'importance des comportements individuels des usagers de la route que nous sommes tous, car c'est à ce niveau-là aussi qu'un changement doit principalement s'opérer.

Nous pouvons, avec Partageons Nos Routes, organiser autant d'actions de sensibilisation que nous voulons, si les usagers de la routes ne changent pas leurs mentalités et ne prennent pas conscience de leurs comportements parfois dangereux, notre action sera malheureusement vaine.

Je passe maintenant la parole à Monsieur CASTEELS du Département Comportement des Usagers de l'IBSR qui va nous entretenir des statistiques et des causes des accidents dans le Luxembourg belge.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean-Marie CARRIER  
Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières  
Vice-Président de Partageons Nos Routes